

19 avr 2024 -20:19

Appartient à Conseil des ministres du 19 avril 2024

Accord de coopération avec la Communauté germanophone en matière d'assistance aux victimes – Troisième lecture

Sur proposition du ministre de la Justice Paul Van Tigchelt et de la ministre de l'Intérieur Annelies Verlinden, le Conseil des ministres a approuvé, en troisième lecture, un projet d'accord de coopération avec la Communauté germanophone en matière d'assistance aux victimes et un avant-projet de loi portant assentiment à l'accord de coopération.

L'assistance aux victimes est une compétence mixte, partagée entre l'État fédéral et les communautés et régions. Le projet d'accord de coopération entend parvenir à une coopération structurelle entre les différents niveaux de pouvoir chargés de la politique en faveur des victimes afin que les victimes puissent disposer d'un accompagnement de qualité parfaitement coordonné.

À la suite de la sixième réforme de l'État, les compétences des maisons de justice – dont l'accueil des victimes – ont été transférées de l'État fédéral vers les communautés. L'actualisation de l'accord de coopération existant doit offrir un cadre clair à la coopération et un modèle de renvoi entre les différents services d'assistance aux victimes.

Le projet d'accord de coopération et l'avant-projet de loi, adaptés à l'avis du Conseil d'Etat, sont soumis à la signature du Roi en vue du dépôt à la Chambre des représentants.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Paul Van Tigchelt, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustice.be

Julien Vandenborre
Porte-parole (FR)
+32 475 56 44 07
julien@teamjustitie.be

Jan Van der Cruysse
Porte-parole (NL)
+32 490 57 33 88
jan@teamjustitie.be

Annelies Verlinden, ministre de l'Intérieur, des Réformes
institutionnelles et du Renouveau démocratique

Rue de la Loi, 2

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 488 0511

<https://verlinden.belgium.be>

info@verlinden.belgium.be

Nick Gyselinck

Porte-parole

+32 473 33 30 53

press@verlinden.belgium.be